Règlement trail du bœuf

Article 1 : Organisateurs
Le trail du bœuf est une course nature organisée par les Mille pattes de MEZE (association loi 1901). Vous pouvez contacter l'organisateur à tout moment par mail à l'adresse berokani@gmail.com ou par téléphone (06.47.94.24.60)

Article 2 : Date, horaires et circuits
Le trail du bœuf aura lieu le 29 mars 2020 à Mèze. Il est composé de deux courses :

- une course nature de 10 km départ à 9h30
- une course nature de 20 km départ à 9h30

une partie du parcours s'effectue sur des terrains privés, ils ne sera donc donné aucun itinéraire le jour de la course
Le retrait des dossards se fera sur place au complexe sportif des sesquiers.

Article 3 : Condition d'inscription

Catégories d'âge

- Le 10 km est ouvert à partir de la catégorie Cadets'
- Le 20 km est ouvert à partir de la catégorie junior

Un **certificat médical** de moins de un an ou la licence en cours de validité est **obligatoire** pour le retrait des dossards.

Article 4 : Inscriptions
Les inscriptions se font en ligne sur le site : www.ats-sport.com .
Ainsi que le jour de la course à partir de 7h30 heures.
Les tarifs sont de 8€ pour le 10 km et de 13 € pour le 20 km avec une majoration de 2€ le jour de la course.

Article 5 : Sécurité
L'assistance de la course est assurée par des ambulanciers, des cibistes ainsi que les bénévoles de l'association. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités quant aux vols et accidents susceptibles de se produire lors de la course.

Article 6 : Classement et récompenses :
Les trois premiers au scratch homme et femme ainsi que le premier de chaque catégorie dans les deux courses (pas de cumul)

ATELIER du Sirop
FABRICATION ARTISANALE
Les Saveurs au Naturel

A.R.I.
Aménagement - Rénovation intérieur
LAURENT David
Artisan du second oeuvre
06.14.94.04.44